



# ÉCONOMIE




## Le prix des maisons a crû de 7 % au premier trimestre

Les prix des maisons dans les principales villes canadiennes ont connu une hausse marquée au premier trimestre, selon la firme de courtage immobilier Royal LePage, qui qualifie cette situation de «plutôt surprenante» compte tenu du ralentissement de la croissance des prix qui avait été observé vers la fin de l'année dernière.

Les données divulguées hier font état d'une augmentation de 7,1 % du prix moyen d'un bungalow individuel, qui s'est établi à 256 093 \$ pour les trois premiers mois de 2005. Le prix d'un logement en copropriété a crû de 7,6 %, s'établissant à 180 987 \$, alors que celui d'une maison à deux étages a progressé de 6,9 % par rapport au premier trimestre 2004, pour atteindre 313 214 \$.

À Montréal, seule ville québécoise pour laquelle l'étude fournit des données, le prix moyen d'un bungalow a progressé de 6,6 % et atteint 202 000 \$. Une maison à deux étages se vendait en moyenne 316 185 \$ au premier trimestre à Montréal, en hausse de 9,8 %.

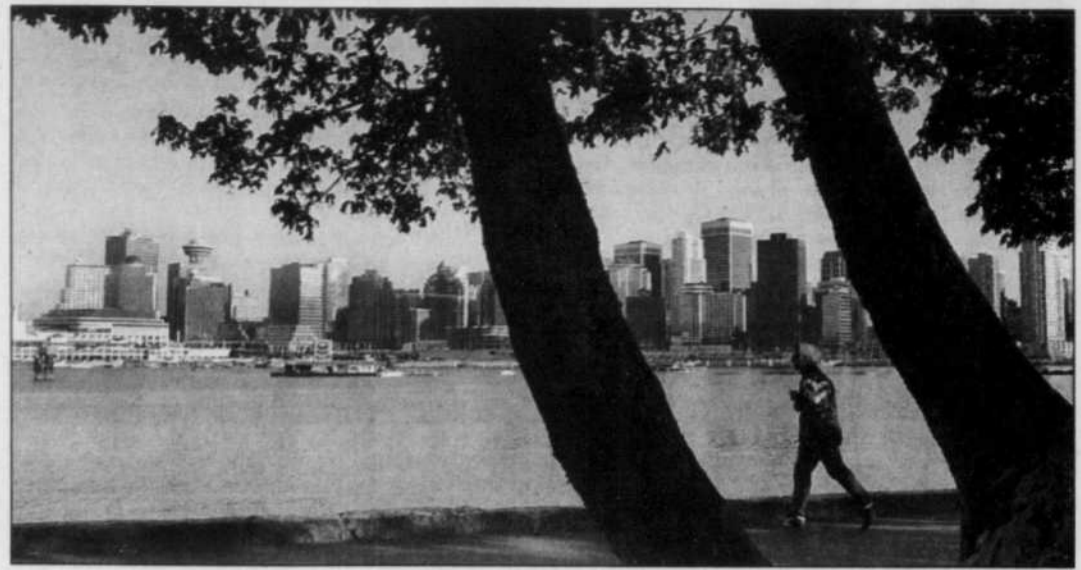
«Malgré une tendance vers un ralentissement du rythme de hausse des prix l'année dernière, le marché canadien de l'habitation a affiché, au cours du premier trimestre 2005, une robustesse et une capacité de récupération inespérées», a déclaré Phil So-

per, président et chef de la direction de Services immobiliers Royal LePage. Même si les prix ont progressé à un rythme supérieur aux prévisions des analystes, «une telle croissance nationale de la valeur des maisons demeure dans une fourchette viable, et surtout, bien en deçà de la flambée des prix observée sur les grands marchés américains», a ajouté M. Soper.

Vancouver demeure la ville la plus dispendieuse pour l'acheteur d'une propriété immobilière. Il doit déboursier en moyenne 472 333 \$ pour un bungalow (hausse de 9,2 %) et 546 000 \$ pour une maison à deux étages (8,5 %). À Toronto, le prix moyen d'un bungalow s'est établi à 345 614 \$ (hausse de 5,7 %) et celui d'une maison à deux étages atteint 450 977 \$ (6,4 %).

En ce qui concerne le marché immobilier de Montréal, Royal LePage souligne que «l'activité a été stable et s'est maintenue à un niveau sain» au premier trimestre 2005. «Les acheteurs ont joué de délais plus longs avant de prendre une décision, alors que le nombre de situations où étaient présentées des offres multiples a diminué, comparativement à l'année dernière», a précisé la firme dans son analyse du marché montréalais.

Presse canadienne



Vancouver demeure la ville la plus dispendieuse pour l'acheteur d'une propriété immobilière, qui doit y déboursier en moyenne 472 333 \$ pour un bungalow.

## Jetsgo a besoin de quelques semaines de plus pour se restructurer

KARINE FORTIN

Le transporteur Jetsgo demande-lra vendredi au tribunal de lui permettre de rester à l'abri de ses créanciers pendant quelques semaines de plus, le temps d'achever son plan de restructuration.

Le contrôleur de la firme RSM Richter fera alors son premier rapport sur les finances de la société qui a cessé ses activités le 11 mars dernier après avoir subi une perte de plus de 55 millions au cours du mois de janvier seulement. Jetsgo devait alors 108 millions à ses fournisseurs, à ses clients, à ses pilotes, à Nav Canada ainsi qu'aux

neuf aéroports où elle possédait des installations.

Son fondateur et p.-d.g., Michel Leblanc, aurait toutefois l'intention de la relancer au plus tard le 25 juin, à temps pour la saison estivale. Il financerait ce redécoupage avec le produit de la vente des 15 appareils Fokker-100 dont il est propriétaire. L'un de ses avions serait d'ailleurs sur le point d'être vendu pour 3,5 millions \$US.

Les principaux créanciers de Jetsgo se sont tous dits favorables à sa restructuration. Les grands aéroports du pays, celui de Toronto en tête, souhaitent cependant obtenir un statut «superprioritaire» qui leur permettrait d'être remboursés

avant les autres groupes. Ils allèguent entre autres que les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA) perçus en leur nom par Jetsgo devraient être considérés non pas comme une dette de Jetsgo, mais bien comme une somme lui ayant été donnée en fiducie.

Si le juge leur donne raison, ils pourront exiger que le produit de la vente de certains éléments d'actif leur soit entièrement remis plutôt que de servir à financer la relance de l'entreprise. Des créanciers importants de Jetsgo, dont la société de commerce électronique Moneris, s'opposent à cette requête désavantageuse pour eux.

Le juge en chef de la Cour du

Québec, François Rolland, entendra les arguments de parties les 12, 13 et 14 avril prochains. Il devra cependant rendre une décision intermédiaire sur la question dès cette semaine.

Le montant de FAA dû à la Greater Toronto Airport Authority s'élève à 2,5 millions. Les huit autres aéroports concernés réclament pour leur part un total de 1,1 million. D'après l'avocat du contrôleur financier RSM Richter, il ne reste qu'environ quatre millions dans le compte de Jetsgo et cette somme pourrait bien être épuisée d'ici une dizaine de jours.

Presse canadienne

## Le salaire des femmes reste moins élevé

Une étude québécoise démontre que l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail n'a pas été suivie par une amélioration significative de leurs conditions de vie. Selon cette étude présentée par le Comité aviseur Femmes en développement de la main-d'œuvre, l'égalité socioéconomique des femmes et des hommes n'est toujours pas atteinte.

Le comité souligne que la présence des femmes sur le marché

du travail n'a cessé de croître, passant de 37,4 % à 54,6 % de 1976 à 2003. Il ajoute que sur le plan de la scolarisation, les femmes constituent maintenant la majorité de l'effectif étudiant au secondaire, au collégial et au baccalauréat.

Or, l'écart salarial se maintient entre les hommes et les femmes. Ainsi, en 2004, les femmes gagnaient 83,4 % du salaire horaire moyen des hommes, soit le même ratio qu'en 1998. Il ressort que les femmes cadres supérieures ga-

gnent 63 % du salaire horaire des cadres de sexe masculin et qu'elles ne forment que 22 % de l'ensemble des cadres supérieurs.

Le Comité préconise d'entreprendre des actions concrètes qui visent à contrer les iniquités entre les femmes et les hommes. Il souhaite entre autres la mise en oeuvre de mesures de conciliation travail-famille par l'appareil gouvernemental et les milieux de travail.

Il demande aussi un accroisse-

ment de l'accessibilité des services de garde pour les parents en situation d'emploi atypique ou avec des contraintes, comme la prolongation des heures de travail. Le comité veut aussi que l'on revise dans une perspective d'équité, la valeur attribuée aux secteurs d'emploi où les femmes sont majoritairement représentées dans le cadre de la Loi sur l'équité salariale.

Presse canadienne

## Deux dirigeants de PetroKazakhstan sont accusés au criminel

Calgary — Deux dirigeants de PetroKazakhstan, une compagnie pétrolière basée à Calgary, font face à des accusations criminelles au Kazakhstan, en vertu des lois antimonopoles de l'ancienne république soviétique.

PetroKazakhstan est présente depuis huit ans au Kazakhstan où elle exploite des gisements de pétrole et s'adonne à des activités de raffinage. Outre son siège et une filiale au Canada, l'entreprise a une dizaine de filiales principales situées au Kazakhstan, à Chypre, en Angleterre et aux Pays-Bas.

Les deux hommes poursuivis par la police financière kazakhe, Thomas P. Dvorak et Clayton Clift, sont tous deux à l'emploi de deux filiales différentes de PetroKazakhstan. Dvorak est président de PetroKazakhstan Kumkol Resources et de PetroKazakhstan Oil Products, alors que Clift est le directeur financier des deux entreprises. L'agence kazakhe pour la lutte contre les crimes économiques et la corruption est en charge du dossier.

De Calgary, un vice-président de PetroKazakhstan, Ihor Wasyliw, a déploré hier le dépôt d'accusations criminelles dans cette affaire. «Tout le monde est au courant de notre affaire en cours avec la commission antimonopole qui allègue depuis deux ans que nous bénéficions de revenus non justifiés de la vente de nos produits raffinés.»

Les deux accusés ne sont pas détenus et les risques qu'ils soient envoyés en prison sont virtuellement nuls, a soutenu M. Wasyliw, en ajoutant que le vice-président de la commission kazakhe a dit en conférence de presse hier que les accusations avaient été dé-

posées pour accélérer le règlement du litige avec la compagnie pétrolière.

### Prix plafonds

Les plaintes de l'ancienne république soviétique ont trait au pétrole et à l'essence produits par PetroKazakhstan dans le pays. La commission antimonopole demande que la compagnie rende 94,6 millions \$US, a indiqué M. Wasyliw.

PetroKazakhstan, qui a annoncé en février 2004 que l'ancien premier ministre Jean Chrétien avait accepté d'agir en tant que conseiller spécial de la compagnie en matière de relations internationales, est accusée de ne pas respecter les prix plafonds fixés par les autorités kazakhes.

La compagnie soutient de son côté que ces prix plafonds violent ses droits en vertu des ententes de privatisation reliées à la raffinerie de Shymkent, qui garantissent la vente des produits au prix du libre marché.

Dans un communiqué émis hier, PetroKazakhstan soutient que «les plafonds établis en 2002 ne reflétaient pas à l'époque les prix du marché».

Selon PetroKazakhstan, l'affaire est encore pendante au civil et a aussi fait l'objet de discussions hors cour. «La compagnie croit que la mise en place d'une enquête criminelle et le dépôt d'accusations criminelles dans ces dossiers sont regrettables et constitue une escalade inutile d'une affaire qui n'est essentiellement qu'un contentieux civil.»

À la Bourse de Toronto hier, le titre de PetroKazakhstan a perdu 1,92 \$ pour clôturer à 47,82 \$.

Presse canadienne

### Voyages d'affaires

**LANAUDIÈRE**

**AUBERGE Jean-Cypihot**

(Quintette de la nature • Lieu original • Totalement privé)

L'Auberge Jean-Cypihot est située à St-Côme, en pleine nature, au bord du Lac Priscault, dans la région de Lanaudière. Elle compte 12 chambres avec salles de bain individuelles, un très grand salon, une salle à manger pouvant accueillir 24 personnes ainsi qu'une cuisine toute équipée. L'Auberge se loue comme un chalet, c'est-à-dire en entier. Elle a été conçue pour rendre productifs les sessions de travail et les colloques, en tout confort, à l'abri des interruptions et... des oreilles indiscrettes, et pour favoriser la convivialité lors d'événements de groupe ou de fêtes familiales.

[www.aubergejeancypihot.com](http://www.aubergejeancypihot.com) Chantal Bourdon • (450) 973-9242

**SAINT-CÔME**

**VENEZ TRAVAILLER OU VOUS DÉTENDRE DANS UN CADRE ENCHANTEUR !**

(Quintette de la nature • Lieu original • Totalement privé)

**LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS**

**LAURENTIDES SAINTE-ADELE**

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE**

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné \*Table d'Or du Québec en 1998\* et \*America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine\*, fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

[www.leualabouche.com](http://www.leualabouche.com) 450-229-2991

**AUBERGE LAKEVIEW INN**

**KNOWLTON Lac Brôme**

REUNIONS D'AFFAIRES / CONVENTIONS / CONGRES

1-800-661-6183

[www.aubergelakeviewinn.com](http://www.aubergelakeviewinn.com)

**VOUS PLANIFIEZ UN SÉJOUR-CONFÉRENCE ...**

L'Auberge Lakeview réunit toutes les conditions nécessaires pour faire de votre prochain congrès ou réunion d'affaires un franc succès.

Nous vous offrons 3 forfaits-affaires : le Corporatif, l'Exécutif et le V.I.P.

De plus, nous vous proposons des activités complémentaires tel :

- 1) La Connaissance des vins par la dégustation;
- 2) Atelier gastronomique avec notre Chef, Daniel Mailhot; ou
- 3) une session Accord mets & vins.

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au (514) 985-3456 ou 1-800-363-0305 [jdebilly@ledevoir.com](mailto:jdebilly@ledevoir.com)

## La confiance règne

Ottawa — La plus grande stabilité du dollar canadien au cours des derniers mois rend les dirigeants d'entreprises plus optimistes quant aux perspectives économiques, selon le plus récent sondage de la Banque du Canada. Ainsi, 44 % des entreprises canadiennes consultées — une centaine au total — entre le 11 février et le 10 mars ont dit s'attendre à ce que leurs ventes augmentent au cours des 12 prochains mois, comparativement à 42 % lors du sondage précédent réalisé entre la mi-novembre et la mi-décembre 2004. La proportion d'entreprises qui anticipent une baisse des ventes s'établit à 24 %, par rapport à 34 % au trimestre précédent. — PC

## SkyWest achète 20 appareils à Bombardier

Bombardier Aéronautique a obtenu une commande ferme de 637 millions \$US pour 20 biréacteurs régionaux CRJ700 de la part de SkyWest Airlines, un transporteur de West George, en Utah. Avec cette nouvelle commande annoncée hier, SkyWest portera à 52 appareils sa flotte de CRJ700, qui peuvent transporter

entre 64 et 75 passagers. L'action de catégorie B de Bombardier à la Bourse de Toronto a clôturé en hausse de 9 ¢ hier, à 2,68 \$. — PC

## Décès d'Edward Bronfman

Toronto — Edward Bronfman, qui en compagnie de son frère Peter a bâti un empire financier qui a eu des ramifications à presque tous les niveaux de l'économie canadienne, est mort à l'âge de 77 ans. Une porte-parole de Brascan, le conglomérat créé par ceux qu'on appelle les Bronfman de Toronto, a confirmé le décès hier. Edward et Peter Bronfman avaient été exclus de l'empire Seagram par leur oncle, Samuel, qui voulait ainsi s'assurer que ses deux fils, Charles et Edgar, puissent diriger à leur guise la distillerie montréalaise. Depuis Toronto, Peter et Edward Bronfman ont toutefois mis sur pied leur propre empire financier, notamment à l'aide des sociétés de portefeuille Edper et Hees. Le groupe «Edper Bronfman» comprenait un vaste réseau de compagnies d'une valeur estimée à 100 milliards à un certain moment. Il s'agissait alors du conglomérat le plus important au Canada. — PC

## AVIS LÉGAUX

### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

### AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi.

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340  
Sur Internet : [www.ledevoir.com/avis.html](http://www.ledevoir.com/avis.html) • [www.ledevoir.com/offres.html](http://www.ledevoir.com/offres.html)  
Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

### LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de :

**INFORMATIQUE DBD INC.**, corporation légalement constituée ayant son siège social au 949, rue Michelin, Laval (Québec) H7L 5B6.

Débitrice

AVIS est par la présente donné que la compagnie Informatique DBD Inc. a déposé une cession de ses biens le 24 mars 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 avril 2005, à 13 h, au bureau du séquestre officiel, au 5, place Ville-Marie, bureau 800, Montréal (Québec) H3B 2G2.

DATE DE MONTRÉAL, le 30 mars 2005.

**SAMSON BÉLAÏR/DELOITTE & TOUCHE INC.**  
Philippe Jordan, CMA, CFP  
Es qualité de syndic de l'actif de INFORMATIQUE DBD INC.

1, Place Ville-Marie, #3000  
Montréal (QC) H3B 4T9  
TEL : (514) 393-7115  
Fax : (514) 390-4103

**Deloitte.**

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche

**Association québécoise des syndicats d'apprentis**

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

[www.aqpa.ca](http://www.aqpa.ca)

### AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :

**9084-1867 QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaire au 6603, Roi-René, Montréal (Québec) H1K 3G5

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9084-1867 QUÉBEC INC.** est survenue le 31 mars 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 avril 2005 à 9:45, au bureau du Syndic situé au 13301, rue Sherbrooke Est, bureau 210 à Montréal.

DATE DE BLAINVILLE, ce 31<sup>e</sup> jour de mars 2005

**GRUPE LEBLANC SYNDIC INC.**  
1083, Curé Labelle, bureau 202, Blainville (Qc) J7C 3M9  
Téléphone : (450) 419-4236

## Appels d'offres

Société immobilière du Québec

**Avis important**

Les appels d'offres de construction de services publics de services sociaux et d'habitat communautaire de la région métropolitaine de Québec, ont été déposés exclusivement par l'intermédiaire de nos appels d'offres et non par d'autres moyens.

Plus d'informations sur nos appels d'offres et nos services, visitez notre site internet : [www.siq.quebec.ca](http://www.siq.quebec.ca)

**Québec**

L'ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site internet.

[www.siq.quebec.ca](http://www.siq.quebec.ca)